



Cahier des Charges PROCÉDURE ADAPTÉE N° 2018-11

Prestation « Profilage cognitif » à visée pédagogique

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Ce document comprend le règlement de la consultation et le descriptif technique particulier.

SOMMAIRE

1.	REGLEMENT DE LA CONSULTATION	3
1.1	IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
1.2	OBJET DE LA CONSULTATION	4
1.3	MONTANT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ	4
1.4	DURÉE DU MARCHÉ	4
1.5	DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES	5
1.6	CONTENU ET MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)	5
1.7	PRESENTATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS	5
1.8	CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS	5
1.9	SELECTION DES PRESTATAIRES	6
1.10	INFORMATIONS DIVERSES	7
2.	DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA CONSULTATION	8

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1.1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Le Centre de Formation et d'Apprentissage des Industries d'Istres, représenté par son Directeur DOS SANTOS Jean-Pierre

CFAI ISTRES
8 Chemin de Capeau, 13800 Istres
Téléphone : 04 42 11 44 00

Le Pôle Formation UIMM PACA regroupe désormais sous la même enseigne tous les acteurs du réseau emploi-formation de l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) : CFAI et AFPI. Le Pôle Formation des Industries Technologique PACA est un outil Régional d'Ingénierie, de Conseil et de Formation de l'UIMM répondant aux besoins des industriels avec des moyens complémentaires. D'une part un centre de formation de 10 500m² **équipés** de plateaux techniques spécialisés et performants en :

- Aéronautique
- Chaudronnerie
- Electrotechnique
- Energétique
- Maintenance
- Productique
- Lean

Conçus à partir des besoins des entreprises, tous les parcours de formation et de certification sont élaborés dans un seul but : faciliter l'accès à l'emploi et l'évolution professionnelle, et permettre aux entreprises industrielles de pouvoir compter sur les Hommes et les Femmes ainsi que sur les compétences dont elles ont besoin.



Dans le cadre du financement public national et régional dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, la structure réalise ses achats en appliquant les règles de transparence de mise en concurrence exigée par les financeurs publics ; des potentiels fournisseurs, à travers un cahier des charges décrivant le besoin d'achat.

1.2 OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent appel à propositions a pour objet d'acheter une prestation de profilage cognitif à visée pédagogique (questionnaire/test de profilage, accès à une plateforme de résultats, formation des formateurs et accompagnement à l'utilisation de l'outil sur des échantillons « classes » cibles sur une période donnée de 3 ans.

Cette consultation a pour objet de retenir un fournisseur pour le besoin défini dans le Descriptif Technique particulier - partie 2 du cahier des charges.

La procédure donnera lieu à une négociation avec les 3 premiers candidats au terme de la première analyse des offres.

1.3 MONTANT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ

Le montant du marché est au maximum inférieur à 90 00 euros HT.

1.4 DURÉE DU MARCHÉ

Le présent cahier des charges est valable uniquement pour la commande du besoin défini ci-après.

1.5 DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

La date et l'heure limite de réception des offres est fixée au : **19 Novembre 2018.**

1.6 CONTENU ET MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

- *Contenu du DCE*

⇒ Le présent dossier de consultation (incluant le Règlement de la Consultation - partie 1 et le descriptif technique de la consultation - partie 2) ;

- *Mise à disposition du DCE : par voie électronique*

Ce dossier de consultation est à disposition du candidat par téléchargement sur le site du CFAI : <http://www.formation-industries-paca.fr>

- *Modifications éventuelles du DCE*

Le CFAI Istres se réserve le droit d'envoyer au plus tard 3 jours avant la date de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- *Demandes de renseignements d'ordre administratif et technique*

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre au maximum 3 jours calendaires avant la date limite de réception des offres par email à l'adresse : bounoua@cfaiprovence.com

Impérativement en copie : marty@cfaiprovence.com tonnerre@cfaiprovence.com

1.7 PRESENTATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS

Une offre technique et tarifaire répondant à l'ensemble des critères demandés dans la partie 2. Description Technique de la Consultation est attendue pour le dépôt.

Il est attendu également par chaque candidat les pièces suivantes en cas de sélection :

- ⇒ Le RIB du candidat ;
- ⇒ La copie du ou des jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;
- ⇒ Déclaration concernant le chiffre d'affaires et les références professionnelles du candidat concernant les 3 dernières années ;

1.8 CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Le candidat peut remettre son offre soit :

- *En mains propres au CFAI ISTRES - Accueil*

A l'attention d'Estelle BOUNOUA
8 chemin de Capeau
13800 Istres
de 9H à 12H et de 14H à 17H

L'enveloppe extérieure comportera les mentions suivantes :

« *Nom de l'entreprise candidate* »

« NE PAS OUVRIR avant le 19 novembre 2018 - 17h00 »

Consultation N° 2018-11: « **profilage cognitif** » à visée pédagogique

Les plis sont remis contre récépissé. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au cahier des charges ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront remis à leur auteur.

- *Par courrier :*

Les plis sont envoyés en recommandé à l'adresse suivante :

A l'attention d'Estelle BOUNOUA
CFAI ISTRES
8 chemin de Capeau
13800 Istres

L'enveloppe extérieure comportera les mentions suivantes :

« *Nom de l'entreprise candidate* »

« NE PAS OUVRIR avant le 19 novembre 2018 - 17h00 »

Consultation N° 2018-11: « **profilage cognitif** » à visée pédagogique

Les dossiers doivent impérativement **être réceptionnés** avant la date limite et l'heure fixée au cahier des charges. Ceux qui parviendraient après ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

1.9 SÉLECTION DES PRESTATAIRES

Après analyse du dossier des candidats, le CFAI d'Istres choisira l'offre jugée économiquement la plus avantageuse, en tenant compte des critères suivants :

- **Critère 1** : *Qualité de l'accompagnement sur 3 ans : réactivité des interventions, individualisation en fonction des besoins exprimés (formateurs, apprenants)* (pondération 40%)
- **Critère 2** : *Veille scientifique et de recherche assurée par le prestataire sur le profilage cognitif en France et à l'étranger, mise à jour des outils proposés* (pondération 30%)
- **Critère 3** : *Prix* (pondération 20%)
- **Critère 4** : *Qualité de la formation proposée : durée, programme, lieu* (pondération 10%)



La sélection du prestataire sera réalisée par le CFAI ISTRES. Un bon de commande sera envoyé au fournisseur avec une date prévisionnelle de livraison des achats échelonnée sur 3 ans à partir du 22 novembre 2018.

Le CFAI d'Istres se réserve le droit de déclarer le marché infructueux ou sans suite ou de décaler la commande dans un maximum de 6 mois

1.10 INFORMATIONS DIVERSES

- Le financement du CFAI d'ISTRES sur le projet PIA PERF est réalisé en partie par des aides publiques régionales et nationales par la Caisse des Dépôts et de Consignation et le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur
- L'acheteur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).
- Les propositions doivent être rédigées en langue française
- Les variantes ne sont pas autorisées
- Le délai de validité des offres remises est de 60 jours

La participation à cette consultation vaut acceptation sans restriction du présent cahier des charges.

2. DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA CONSULTATION

Contexte :

L'individualisation des approches de l'enseignement et la gestion du parcours des apprenants en mode projet doit permettre un développement du potentiel individuel performant et respectueux des rythmes personnels.

Nous recherchons un prestataire ayant déjà déployé l'outil, l'accompagnement, et la formation dans un établissement scolaire ou centre de formation en France et à l'étranger.

Objet de la prestation :

Outil destiné à la formation et capable d'opérer des diagnostics identifiant le profil cognitif d'un apprenant, d'identifier les stratégies des processus de transfert du savoir vers les zones mémoires afin de modéliser la méthode qui permettra aux formateurs d'adapter leur pédagogie en fonction des besoins de chaque apprenant.

L'outil sous forme de questionnaires / test doit être proposé en français mais également en anglais (impératif).

Un accompagnement doit être proposé sur les 3 ans de déploiement. La structure devra :

- Connaître le champ de nos interventions, les formations que nous proposons.
- Connaître le champ de la réglementation de la formation initiale par la voie de l'apprentissage et la formation professionnelle.
- Devra assurer le débriefing de l'équipe pédagogique, des candidats en présentiel ou en distanciel.
- Etre réactive sur nos sollicitations (2 jours maximum pour réponse à distance, et 2 semaines pour une intervention sur site).
- Dédier un référent unique pour notre structure.
- Faire un compte rendu pour chaque intervention.
- Devra organiser au moins une fois par an un séminaire dont l'objet sera le retour d'expérience de l'outil mais aussi les travaux de recherches en France et à l'étranger sur ce domaine d'activité.

Publics/utilisations cibles :

Outil généralisable à l'ensemble de notre carte pédagogique et niveaux de l'apprentissage : Bac pro, BTS, Ingénieur ainsi que des dispositifs de branche pour les salariés d'entreprises (Formation continue : CQPM) ou en lien avec l'insertion et retour à l'emploi (POEC – Pole Emploi).

L'outil doit suggérer des pistes d'intervention pour un individu mais également pour un groupe de type « classes ».

Il met également à disposition des outils pédagogiques sous forme de fiches expliquant les techniques de coaching ou méthodologiques.

Restitution des résultats :

Un livret ou rapport « exhaustif » devra être fourni sur chaque étudiant à l'issue de la passation. Ce livret/ rapport devra être proposé dans la langue de passation du test (anglais, français impératif) Ce dernier devra être exploitable par les formateurs habilités ou formés.

Formation de formateurs :

L'utilisation des indicateurs et des boîtes à outils nécessiteront une formation liée à la pédagogie cognitive et ce pour garantir une utilisation respectueuse de la philosophie guidant le processus d'analyse.

L'outil doit viser à faciliter la prise de décision des formateurs concernant les priorités à exercer dans leurs activités d'enseignement.

Fondements scientifiques ou études longitudinales/cohortes

Cet outil doit être le résultat de l'expérience d'équipe interdisciplinaire, interculturelle et internationale (neurosciences cognitives, les mathématiques, l'intelligence artificielle, la biologie, la physique quantique, la biochimie, la pédagogie, la psychologie...) fruit du croisement de toutes ces compétences.